

## Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire

PROCÈS-VERBAL

3<sup>e</sup> séance 2020 tenue le 22 juin 2020 à 15 h

Visioconférence

### PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

#### PRÉSENCES :

##### Membres

Monsieur Martin Lajeunesse, président et conseiller municipal  
Monsieur Gilles Chagnon, vice-président et conseiller municipal  
Monsieur Pierre Lanthier, conseiller municipal  
Monsieur Carl Clements, CISSS de l'Outaouais  
Madame Lyne Laprade, Association de natation de l'Outaouais

##### Secrétaire

Madame Roxanne Lauzon – Secrétaire aux commissions et comités - SLSDC

##### Ressources internes

Madame Anick Fortin – Coordinatrice aux commissions et comités – SLSDC  
Madame Émilie Chasle — Chef de section – Développement des communautés - SLSCD  
Madame Geneviève D'Amours – Directrice par intérim – SLSDC  
Monsieur Jean-Marc Lacroix – Chef de service – Opérations et installations sportives - SLSDC

#### ABSENCES :

Madame Monsieur Michel Raymond, Membre citoyen  
Madame Frédérique Delisle, Loisir sport Outaouais  
Monsieur Claude Beaulieu, Commissions scolaires de Gatineau

---

*La séance débute à 15 h 00.*

#### 1. Mot de bienvenue

Monsieur Lajeunesse souhaite la bienvenue à tous. Il explique le fonctionnement lié aux questions des citoyens et citoyennes qui souhaitent s'adresser à la Commission.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par Madame Lyne Lapratte  
Appuyé par monsieur Pierre Lanthier*

*Et résolu que cette Commission adopte l'ordre jour de la présente séance à l'unanimité.*

*Adoptée.*

#### 3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la réunion du 27 mai 2020

Le procès-verbal a été déposé au conseil municipal. Il n'y a aucun suivi.

#### 4. Période de questions citoyennes et citoyens

Monsieur Lajeunesse mentionne qu'aucune question n'a été adressée à la Commission.

#### 5. Situation de la COVID-19

Madame D'Amours informe les membres que les activités reprennent graduellement. Les piscines extérieures et les pataugeoires avec système de filtration ainsi que les plages sont ouvertes. Les terrains sportifs extérieurs aussi. Les installations intérieures sont actuellement en préparation pour une ouverture prochaine. Les prochaines dates pour les réouvertures seront annoncées sur le site

Web de la Ville. La programmation « Un été sans pareil » est aussi disponible sur le site Web de la Ville.

Monsieur Pierre Lanthier précise qu'il y a eu des enjeux au niveau de la propreté des plages. Madame Geneviève D'Amours mentionne que des poubelles ont été ajoutées et que les surveillants de parcs et les sauveteurs sur les plages font des rappels aux citoyens de respecter les règles de propretés des lieux.

## 6. Programme d'entente de partenariat pour la gestion de sites de plein air urbain

Madame Émilie Chasles présente le nouveau programme de partenariat pour la gestion de sites de plein air urbain afin d'avoir une recommandation du programme de soutien pour adoption au conseil municipal. Le programme d'ententes de partenariat vise à confier à des organismes des mandats spécifiques liés à l'atteinte d'objectifs communs et partagés entre le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés et des organisations œuvrant dans le domaine du loisir, du sport, du plein air et du développement des communautés.

Ces ententes visent à confier la responsabilité de la gestion de sites de plein air urbain à un organisme qui en a la compétence et sont spécifiques à un ou des sites de plein air préalablement identifiés par la Ville ou peuvent être tout autre site permettant de contribuer au développement du plein air urbain à Gatineau. Ces ententes ne visent pas à assurer un financement à la mission de l'organisme. Cependant, elles doivent contribuer à la vision municipale définie dans les politiques municipales et au Plan de développement du plein air urbain.

Ce programme permettra de consolider et améliorer l'offre de service de plein air pour les citoyens de Gatineau et les touristes en améliorant la qualité de l'expérience des citoyens dans leur pratique du plein air et en augmentant l'offre de location d'équipement de plein air à travers le territoire gatinois avec une approche écoresponsable.

Madame Émilie Chasles présente ensuite les critères d'admissibilité et d'évaluation ainsi que le processus et les modalités de financement.

Les membres posent quelques questions d'éclaircissement.

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire a le mandat de soumettre des recommandations au conseil municipal sur l'élaboration ou la révision de programmes afférents aux loisirs, aux sports et au développement communautaire.

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire a recommandé, au conseil municipal, l'adoption du Plan de développement du plein air urbain ainsi que du plan d'action triennal s'y rattachant, adoptés en décembre 2019.

*Il est proposé par madame Lyne Laprade  
Et appuyé par monsieur Carl Clements*

*Que la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire recommande au conseil municipal :*

### **CLSDC-2020-03**

*D'adopter le Programme d'entente de partenariat pour la gestion de sites de plein air urbain, incluant ses objectifs, critères d'admissibilité et d'évaluation, pour l'inclure au Cadre de soutien au développement des communautés.*

*Adoptée à l'unanimité.*

## 7. Vestiaires et toilettes non genrés

Madame Geneviève D'Amours précise les objectifs de la présentation. Il s'agit de définir les différents types d'aménagement universel, de présenter un portrait de la situation des toilettes et des vestiaires universels, de proposer un processus de consultation ainsi que d'obtenir une recommandation de la Commission des loisirs, des sports et développement communautaire en lien avec de type d'aménagement.

Depuis plusieurs années, la Ville de Gatineau a mis en place diverses actions pour appuyer et favoriser l'accessibilité universelle et l'inclusion sociale de tous les citoyens. L'opportunité se présente pour offrir aux citoyens de nouveaux aménagements universels, plus inclusifs et toujours aussi sécuritaires. La révision de certaines politiques contre la discrimination et le harcèlement pour y inclure « l'identité ou l'expression de genre » ouvre la porte aux aménagements non genrés au Canada.

Madame D'Amours présente différents types d'aménagement de toilettes et vestiaires, non genrés ou mixtes, ainsi que les avantages, les inconvénients et les enjeux sont également exposés.

Les membres s'entendent pour dire qu'il y a certains avantages à ce type d'aménagement. Il permet d'éviter la stigmatisation et de permettre aux entraîneurs une certaine supervision.

Certains soulèvent les enjeux liés à l'achalandage des vestiaires occasionnés par les athlètes, notamment lors des compétitions. Ce type d'aménagement pourrait nuire au bon déroulement des compétitions lorsqu'un nombre élevé d'athlètes doivent changer de maillot de bain en peu de temps.

En somme, les membres s'entendent pour dire que considérant que cette nouvelle tendance comporte des enjeux d'acceptabilité sociale, il est proposé de débiter par un projet pilote et de consulter les membres de la Commission Gatineau, Ville en santé, ainsi que la Table du vivre-ensemble et de l'immigration afin de déterminer quelles seraient les conditions gagnantes liées à ce type d'aménagement. De plus, les membres considèrent qu'un projet pilote permettrait d'obtenir les commentaires des citoyens face à ce type d'aménagement.

Monieur Carl Clément mentionne que la Direction de santé publique pourrait offrir son soutien et son expertise.

**CONSIDÉRANT QUE** *la tendance des toilettes des vestiaires universels est reconnue et déjà répandue dans certains pays et que cette tendance est en émergence*

**CONSIDÉRANT QUE** *la Ville souhaite favoriser une approche inclusive et miser sur l'importance d'offrir des environnements permettant un usage identique et autonome pour tous les citoyens*

**CONSIDÉRANT QUE** *la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire a pour mandat de fournir des expertises-conseils et des recommandations sur l'offre de service en lien avec les normes de qualité, de diversité et de sécurité en loisirs, en sports, plein air et développement des communautés*

**CONSIDÉRANT QUE** *le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés doit procéder à des rénovations dans ses chalets de services de certaines piscines extérieures*

*Il est proposé par madame Lyne Laprade  
Et appuyé par monsieur Carl Clements*

*Que la Commission des loisirs, du sport et du développement communautaire recommande au Conseil municipal :*

**CLSDC-2020-04**

*De permettre sous forme de projet pilote l'aménagement de toilettes et de vestiaires universels dans les nouvelles installations ou lors des rénovations;*

**CLSDC-2020-05**

*De consulter les principaux utilisateurs ainsi que les membres de la Commission Gatineau, Ville en santé et de la Table de concertation du vivre-ensemble et de l'immigration sur les conditions gagnantes à ces types d'aménagement.*

*Adoptée à l'unanimité.*

**8. Varia**

Aucun point n'est ajouté au varia.

**9. Prochaine séance**

La prochaine séance de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire aura lieu le 23 septembre 2020.

**10. Levée de la séance**

La séance est levée à 16 h 16.

*Il est proposé par monsieur Gilles Chagnon*

*Appuyé par monsieur Pierre Lanthier*

*Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance.*

*Adoptée.*

**DISTRIBUTION :**

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

<hr/> <p>PRÉSIDENT MONSIEUR MARTIN LAJEUNESSE</p>	<hr/> <p>SECRÉTAIRE MADAME ROXANNE LAUZON</p>
---	---